



Syndicat Pénitentiaire des Surveillants et Surveillants Brigadiers



PREJ St Quentin Fallavier

On vous dit « **STOP** »

Le SPS soutenu par le responsable régional et son adjoint se sont entretenus le 11 octobre dernier avec le DSP, la CSP ARPEJ et l'Officier Adjoint PREJ. Cette rencontre fait suite à l'assemblée générale du 10 septembre 2022, et de la réunion du 17 juin 2022.

Vous trouverez ci-dessous les réponses apportées aux trois principales revendications, à savoir :

DEMANDE n°1 : Ouverture du compte RHS au-delà des 108 heures trimestrielles

🚫 **Réponse** : *Objectif visé par le DSP → 30 heures supplémentaires mensuelles sauf cas exceptionnel et motivé. Pour maintenir cet objectif, des jours de RH seront imposés aux agents.*

DEMANDE n°2 : Plus de prise de service tardive (après 11h)

🚫 **Réponse** : *Non. Pas de justification du DSP sur ce refus.*

DEMANDE n°3 : Mise à disposition d'une salle de repos pour les agents du PREJ

🚫 **Réponse** : *Refus dans l'immédiat. Pas de réponse claire sur ce report et de la mise en œuvre du projet.*

Les réponses fournies par le DSP démontrent la dissonance entre le discours et les actes sur le bien être des agents.

Au vu de l'attitude de ce dernier, le régional SPS a pris contact avec le DI pour l'informer de la situation. Une audience avec le DI doit être planifiée prochainement. Celui-ci se positionnera sur les points évoqués.

Il a été convenu lors de l'assemblée générale, qu'en cas d'opposition par le DSP aux demandes, une 1^{ère} phase de contestation sera déployée.

Ainsi, à partir du lundi 17 octobre 2022, tous les agents de la base PREJ 38 respecteront avec la plus grande rigueur l'utilisation des avertisseurs sonores et lumineux (selon l'article R.432-1 du code de la route).

Dans l'hypothèse où nous n'aurions toujours pas été entendus, une 2^{ème} phase de contestation sera ajoutée. Respect du temps de repos quotidien minimum de 11 heures continues entre deux factions, « sauf impératifs de service inhérents à l'imprévisibilité de l'activité judiciaire ».

Le 14 Octobre 2022

Bureau Local SPS